

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC
Rapport annuel 2004-2005



Théâtre
Complice de vos
passions

Musique

Chanson

Danse

Humour

Opéra

SOMMAIRE

| | |
|----|-----------------------------------|
| 2 | Lettre à la Ministre |
| 3 | Message du président |
| 4 | Conseil d'administration |
| 5 | Rapport de la directrice générale |
| 6 | Présentation |
| 7 | Synthèse de la programmation |
| 8 | Spectacles et autres activités |
| 12 | Rapport de la direction |
| 13 | Rapport du vérificateur |
| 21 | Immobilisations |
| 22 | Effectif et personnel régulier |
| 23 | Commanditaires |
| 24 | Code d'éthique et de déontologie |



CAROL
WELSMAN



RACHID TAHA

RÉDACTION
MICHEL CÔTÉ

GRAPHISME ET INFOGRAPHIE DE LA COUVERTURE
COSSETTE COMMUNICATION-MARKETING

GRAPHISME ET INFOGRAPHIE DES PAGES INTÉRIEURES
POULIOT GUAY, GRAPHISTES

IMPRESSION DE LA PAGE COUVERTURE
GRAPHISCAN

IMPRESSION ET RELIURE DES PAGES INTÉRIEURES
LES IMPRESSIONS GAUVIN & HARBOUR

PHOTOGRAPHIE (SAUF INDICATION CONTRAIRE)
LOUISE LEBLANC

LETTRE À LA MINISTRE

Québec, le 30 novembre 2005

Madame Line Beauchamp
Ministre de la Culture
et des Communications
225, Grande Allée Est
Québec (Québec)
G1R 5G5

Madame la Ministre,

Conformément à la *Loi sur la Société du Grand Théâtre de Québec* (L.R.Q., chapitre S-14.01), c'est avec plaisir que je vous présente, au nom des membres de la Société, le rapport annuel ainsi que les états financiers de l'exercice s'étant terminé le 31 août 2005.

Espérant que vous y trouverez tous les renseignements nécessaires, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le président du conseil d'administration,



Adélar Guillemette

MESSAGE DU PRÉSIDENT

La saison 2004-2005 en témoigne éloquemment: le Grand Théâtre a encore su déployer d'innombrables efforts pour présenter le plus vaste panorama possible des arts de la scène, tout en favorisant l'accessibilité à cette programmation de qualité. Les résultats avantageux obtenus, tant en matière d'assistance que sur le plan financier, nous permettent de constater que le Grand Théâtre demeure un foyer culturel dont l'ensemble de la population de la capitale nationale a plus que jamais besoin au quotidien.

Une grande partie de cette offre culturelle provient de nos organismes résidents, soit l'Orchestre symphonique de Québec, le Théâtre du Trident, l'Opéra de Québec et le Club musical de Québec. Nous profitons depuis toujours de leur expertise en programmation. Je m'empresse de les remercier de leur fidélité.

Les étroites relations d'affaires que nous avons patiemment tissées avec de nombreux producteurs de spectacles, qu'ils soient québécois, canadiens ou étrangers, nous accordent une latitude certaine à la fois pour tous les projets en voie de réalisation et ceux que nous souhaitons mener à terme au cours des prochaines saisons. Cette vision à plus long terme est également garante de notre rayonnement dans un marché des loisirs en perpétuelle évolution et, surtout, ultra-compétitif.

D'autre part, nous sommes fiers de collaborer avec des organismes comme le Festival d'été de Québec, le Grand Rire de Québec, la Bourse RIDEAU et le Carrefour international de théâtre de Québec.

Nous avons poursuivi nos efforts pour renouveler, voire rajeunir, notre clientèle, notamment à la faveur de la popularité croissante de nos forfaits *Foule cool*, maintenant disponibles pour les personnes âgées de 15 à 30 ans. En continuant à leur offrir un vaste choix pour trouver trois spectacles à 49\$, *tout compris*, nous faisons le pari que de plus en plus de jeunes prendront la bonne habitude de fréquenter assidûment nos salles.

D'ailleurs, notre consistante programmation maison fait la part belle aux spectacles susceptibles d'intéresser cette clientèle, notamment—il vaut vraiment la peine de mentionner certains d'entre eux—Les Trois Accords, Les Cowboys Fringants, Dumas, Rachid Taha, Champion, Jorane, Pépé, Jérôme Minière, Yann Perreau, Polémil Bazar, Les Zapartistes, Daniel Boucher et Mara Tremblay.

Pour une neuvième année consécutive, nous avons organisé avec nos partenaires une *Journée de la culture* destinée à faire découvrir et apprécier l'envers du décor, contribuant ainsi à démocratiser encore un peu plus l'accès à notre théâtre. Les activités gratuites qui ont alors été présentées ont connu un grand succès grâce, entre autres, à la collaboration de l'Orchestre symphonique de Québec, du Théâtre du Trident et du Théâtre de Sable.

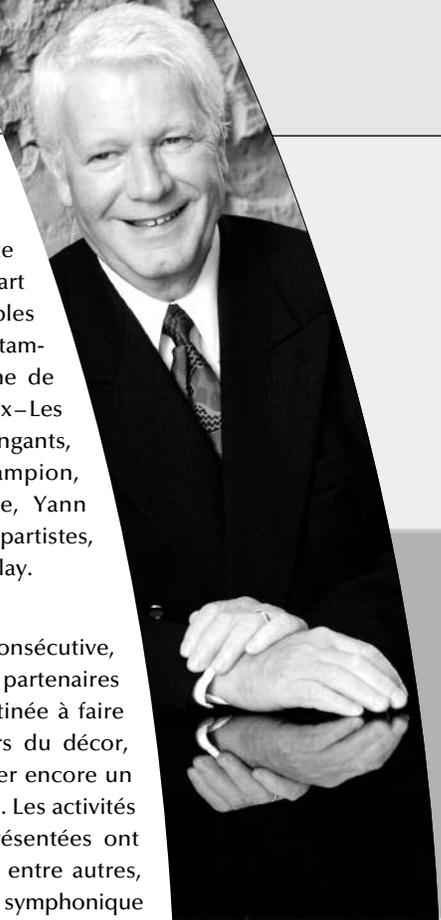
Nous continuerons à multiplier les initiatives et les projets de collaboration pour bien nous acquitter de notre mandat. Pour atteindre cet objectif, notre prochain plan de développement stratégique, en cours d'élaboration, abordera une autre série d'actions visant à fidéliser davantage notre clientèle.

Enfin, je tiens à remercier chaleureusement tous les membres de la direction et du personnel ainsi que tous mes collègues du conseil d'administration que j'ai toujours plaisir à côtoyer au fil des ans: votre dynamisme et votre souci constant de bien servir le public—et tous ces artistes d'horizons différents mais complémentaires auxquels nous devons notre renommée—sont la clef de notre succès à tous.

Le président,



Adélarde Guillemette



CONSEIL D'ADMINISTRATION

■ **Monsieur Adélarde Guillemette**

Président

Retraité

■ **Madame Madeleine Nadeau**

Vice-présidente

Directrice de la formation continue et du service aux entreprises
Collège François-Xavier-Garneau

■ **M^e François G. Fortier**

Secrétaire

Associé
Fortier et Associés

Madame Ghila Daoust

Administratrice copropriétaire
Les Florales Jouvence inc.

Madame Johane Desjardins

Présidente
Version Originale inc.

Madame Dominique Fortin

Conseillère principale au Québec
Direction générale des Communications
Agriculture et Agroalimentaire Canada

■ ■ **Madame Paule D. Houle**

Retraîtée

Monsieur Alain Lemay

Architecte associé
Lemay Michaud Architecture Design

Un poste demeure vacant.

Au cours de l'exercice 2004-2005, le conseil d'administration a siégé à quatre reprises, alors que le comité exécutif a tenu séance à sept occasions.

■ Comité exécutif

■ ■ Comité de
la galerie d'art

RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Au cours de la saison 2004-2005, 311 304 spectateurs ont assisté à l'une ou l'autre des 377 représentations présentées au Grand Théâtre. Le taux d'assistance moyen a atteint 79,1% à la salle Louis-Fréchette, tandis qu'il était de 78% à la salle Octave-Crémazie. Par ailleurs, cette saison se solde par un excédent des produits sur les charges de 25 148\$.

Conformément à notre mission, l'ensemble des arts de la scène a été bien représenté, comme en témoigne la synthèse apparaissant à la page 7. En étant encore à l'origine de quelque 200 représentations, l'Orchestre symphonique de Québec, le Théâtre du Trident, l'Opéra de Québec, le Club musical de Québec et les Grands Explorateurs ont corroboré la vitalité et la complémentarité de leurs propositions artistiques.

Notre propre programmation misait à la fois sur la fine fleur des artistes québécois et sur des vedettes de la chanson canadienne ou française, voire internationale. En présentant Richard Desjardins et son incontournable *Kanasuta*, la comédie musicale *Cabaret* (quatre autres représentations), Les Cowboys Fringants, trois salles comblées en pleine relâche scolaire, Rachid Taha, Lhasa de Sela, Jane Birkin, Dumas, Les Trois Accords, Jorane, Cali, Jim Corcoran, Coral Egan, Yann Perreau, Laurence Jalbert, Daniel Lemire, le Susie Arioli Band avec Jordan Officer, Champion and His G-Strings, Taima, Bruce Cockburn, Alain Caron, Mara Tremblay, Pépé, Polémil Bazar, The Musical Box, Bob Walsh avec Les Violons du Roy, Daniel Boucher et Strada, nous avons continué à soutenir les créateurs d'ici et d'ailleurs.

De plus, le Grand Théâtre a pu enfin concrétiser un rêve caressé depuis longtemps en offrant à Jérôme Minière une résidence en chanson en juillet dernier. Plusieurs activités ont alors été organisées autour du personnage d'Herri Kopter, l'irrésistible *alter ego* de Jérôme. L'occasion était parfaite pour enregistrer un CD et un DVD en spectacle – paru sous le titre de *Jérôme Minière au Grand Théâtre* –, une première ici grâce à la synergie créée avec des collaborateurs de longue date, les Disques La Tribu et la Compagnie Larivée Cabot Champagne.

Parmi les autres faits saillants de la saison, citons les spectacles de Francis Cabrel, Michael Bublé, Martha Argerich et Nelson Freire, *Le Projet Andersen* – nous avons participé avec bonheur au montage financier de cette sublime production –, Jethro Tull, Isabelle Boulay et Éric Lapointe.

Notre saison de danse nous a permis d'accueillir la compagnie madrilène Talent Danza Ballet Español et son spectaculaire *Tango Flamenco*, le Ballet Eifman de Saint-Petersbourg et sa version audacieuse de *La Giselle rouge* et O Vertigo, qui célébrait son 20^e anniversaire avec une nouvelle création de Ginette Laurin, *Passare*.

D'autre part, nous poursuivons nos efforts pour demeurer à l'avant-garde en matière de nouvelles technologies. Ainsi, une vaste réflexion sur nos besoins et ceux de nos principaux clients a été amorcée en vue de l'implantation prochaine d'un nouveau système informatique à notre billetterie.



Nous avons également lancé en mai dernier un bulletin d'information bimensuel, *L'InfoBillet*, qui présente aux abonnés à ce service une liste d'événements culturels et sportifs dont les billets sont disponibles sur le réseau Billetech.

Enfin, notre toujours aussi performant Service de la billetterie a une fois de plus contribué au succès d'événements prestigieux, comme le spectacle *Corteo* du Cirque du Soleil, les Feux Loto-Québec et le Festival d'été de Québec. Au cours de ce dernier événement, une billetterie mobile a même été installée sur l'immense site des plaines d'Abraham lors du passage remarqué des Cowboys Fringants et de leur imposante caravane artistique.

Enfin, en collaboration avec le CQICTS (Centre québécois de l'Institut canadien des technologies scénographiques) et le Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches, le Grand Théâtre a mis sur pied la 1^{re} édition du *Rendez-vous technique des arts de la scène de Québec*, un programme de formation destiné aux directeurs techniques et aux techniciens du Québec. Nous avons alors fourni, entre autres, l'expertise et les équipements nécessaires à la tenue de cette activité qui devrait avoir lieu de nouveau, dès l'an prochain, compte tenu de l'engouement des participants.

Il nous semble essentiel de souligner la contribution de nos partenaires d'affaires. Nous apprécions particulièrement le soutien et la fidélité de ces vaillants partenaires: Alex Coulombe Itée (Pepsi), Unibroue, Perrier, Groupe Restos Plaisirs et Charton-Hobbs.

Pour conclure, je tiens à remercier tous nos autres collaborateurs, le conseil d'administration, l'équipe au complet du Grand Théâtre, les artistes et le public. Ensemble, nous participons quotidiennement aux beaux moments culturels, si riches et révélateurs, de cette société moderne et ouverte qu'incarne le Québec.

La directrice générale,

Francine Grégoire

PRÉSENTATION

Mission

Depuis 34 ans, le Grand Théâtre se révèle un organisme majeur en matière de diffusion des arts de la scène et favorise, à ce titre, l'épanouissement culturel des citoyens de la capitale et de l'est du Québec. En vertu de la *Loi sur la Société du Grand Théâtre de Québec* adoptée en 1982, son rôle consiste à alimenter la vie culturelle québécoise d'activités artistiques de qualité en offrant au public, à la fois vaste et diversifié, des spectacles provenant de la scène internationale, nationale ou locale.

Comme société d'État, le Grand Théâtre doit s'acquitter d'une double mission: d'une part, promouvoir et rendre accessibles au plus grand nombre de personnes les arts de la scène dans la grande région de Québec. D'autre part, le Grand Théâtre doit procurer un lieu de résidence aux organismes artistiques majeurs.

Un lien unique de diffusion

Le Grand Théâtre abrite deux salles de spectacles hautement polyvalentes: Louis-Fréchette qui peut accueillir 1 887 spectateurs et Octave-Crémazie avec ses 519 places. On y retrouve également le Conservatoire de musique de Québec, le Théâtre de Sable, une compagnie de marionnettes de réputation internationale, et deux salles de répétition. Une galerie d'art offre à des artistes la possibilité de faire connaître leur art auprès de la clientèle du Grand Théâtre.

Ce complexe culturel possède toutes les installations requises pour la présentation de spectacles les plus divers: chanson, comédie musicale, concerts, récitals, théâtre, danse, opéra, humour et ciné-conférences.

Le Grand Théâtre est également le foyer de quatre institutions culturelles parmi les plus importantes de notre région, tant par leur renommée respective que par leur influence dans le milieu: l'Orchestre symphonique de Québec, le Théâtre du Trident, l'Opéra de Québec et le Club musical de Québec.

Ce choix historique du Grand Théâtre comme lieu unique de diffusion était déjà un bel exemple de rationalisation. Grâce à leur présence au Grand Théâtre, ces organismes profitent d'une série d'avantages et de services, que ce soit au niveau des installations, des équipements ou du soutien artistique lors de certaines activités de production.

Priorité à l'accessibilité et au développement du public

En juin 2002, le conseil d'administration adoptait le deuxième plan de développement stratégique du Grand Théâtre. L'accessibilité aux différents arts de la scène et l'accroissement de la clientèle avec une emphase particulière sur le renouvellement des publics sont au centre de sa mission et au cœur de ses préoccupations. Le Grand Théâtre entend consolider son rôle de diffuseur majeur, afin d'assurer le rayonnement de l'ensemble des arts de la scène auprès d'un public varié, conformément aux grandes orientations du gouvernement.



JANE BIRKIN
Photo: Conrad Allard

SYNTHÈSE DE LA PROGRAMMATION

SALLE LOUIS-FRÉCHETTE

| | Nombre de spectacles | Nombre de représentations | Nombre de spectateurs | Pourcentage d'assistance | Productions, présentations ou coprésentations de la Société |
|------------------------|----------------------|---------------------------|-----------------------|--------------------------|---|
| Opéra | 3 | 9 | 14 508 | 89,41 | 0 |
| Comédie musicale | 1 | 4 | 3 485 | 48,67 | 4 |
| Concerts symphoniques | 29 | 37 | 53 466 | 80,93 | 0 |
| Récitals classiques | 10 | 10 | 14 027 | 79,93 | 0 |
| Danse | 3 | 3 | 3 865 | 80,70 | 3 |
| Variétés | 29 | 56 | 79 119 | 77,34 | 21 |
| Ciné-conférences | 7 | 27 | 40 416 | 79,93 | 0 |
| Cinéma | 2 | 2 | 1 566 | 100,00 | 0 |
| Exercices pédagogiques | 7 | 7 | 6 085 | 83,65 | 0 |
| Fonctions privées | 9 | 10 | 13 643 | 100,00 | 1 |
| Jeune public | 12 | 18 | 14 239 | 71,83 | 0 |
| Portes ouvertes | 1 | 2 | 1 010 | 100,00 | 2 |
| | 113 | 185 | 245 429 | 79,12 | 31 |

SALLE OCTAVE-CRÉMAZIE

| | | | | | |
|-------------------|-----------|------------|---------------|--------------|-----------|
| Théâtre | 11 | 121 | 49 786 | 77,89 | 0 |
| Variétés | 19 | 30 | 10 830 | 59,87 | 23 |
| Fonctions privées | 5 | 5 | 1 475 | 100,00 | 2 |
| Récital | 1 | 1 | 278 | 53,56 | 0 |
| Jeune public | 3 | 6 | 523 | 46,89 | 6 |
| | 39 | 163 | 62 892 | 77,96 | 31 |

FRÉQUENTATION PAR SALLE

| | Assistance totale | Nombre de représentations | Pourcentage d'assistance | Productions, présentations ou coprésentations de la Société |
|-----------------------------------|-------------------|---------------------------|--------------------------|---|
| Louis-Fréchette | 245 429 | 185 | 79,12 | 31 |
| Octave-Crémazie | 62 892 | 163 | 77,96 | 31 |
| Sous-total | 308 321 | 348 | - | 62 |
| Foyer de la salle Louis-Fréchette | 2 983 | 29 | 84,20 | 19 |
| Total | 311 304 | 377 | 78,59 | 81 |

NOMBRE DE JOURS D'UTILISATION PAR SALLE

| | Louis-Fréchette | Octave-Crémazie | Foyers |
|--|-----------------|-----------------|-----------|
| Pour les représentations | 172 | 151 | 29 |
| Pour les montages, démontages et répétitions | 54 | 48 | 1 |
| Total | 226 | 199 | 30 |



CORAL EGAN

RICHARD
DESJARDINS

YANN
PERREAU

PÉPÉ

SPECTACLES ET AUTRES ACTIVITÉS

Musique symphonique

Avec 45 concerts, dont huit matinées symphoniques, qui ont rassemblé 59 993 mélomanes à la salle Louis-Frédette, l'Orchestre symphonique de Québec a brillamment interprété les plus belles pages du répertoire. Son directeur musical et artistique, Yoav Talmi, était au podium pour 18 de ces concerts. Il y a dirigé les solistes suivants: les pianistes Louis Lortie, Lilya Zilberstein, Alain Lefèvre, Jimmy Brière et Kirill Gerstein, le violoniste Olivier Charlier, le flûtiste Eyal Ein-Habar, le hautboïste Dudu Carmel, les sopranos Measha Brueggergosman, Nathalie Paulin, Dominique Labelle et Frédérique Vézina, la mezzo-soprano Noëlla Huet, les ténors Colin Balzer et Frédéric Antoun, le baryton-basse Olivier Laquerre ainsi que les orchestres de la Faculté de musique de l'Université Laval et du Conservatoire de musique de Québec. Stéphane Laforest, dix fois, Giovanni Reggioli, Franz-Paul Decker, Avi Ostrovsky, Christopher Seaman, Ronald Zollman et Fabio Mechitti ont également tenu la baguette en tant que chefs invités. Les pianistes Sergio Tiempo et Angela Hewitt, les violonistes James Ehnes, Jing Wang, Mark O'Connor, Catherine Dallaire et Yossif Ivanov, les violoncellistes Blair Lofgren et Denis Brott, les chanteuses et pianistes Juliette et Carol Welsman ainsi que Quartango ont aussi figuré parmi les artistes invités.

Le dimanche après-midi, trois Concerts-Famille de l'OSQ dirigés par Stéphane Laforest ont mis en vedette *Jacques et le haricot magique*, *L'Arsenal à musique* et *Maritime Marionettes*. Huit répétitions de l'OSQ ont également été tenues en présence de centaines de jeunes élèves.

Dans le cadre du Festival d'été de Québec, l'OSQ a collaboré étroitement avec Richard Desjardins, deux soirs durant, avec Diane Dufresne et Yannick Nézet-Séguin au piano pour un hommage à Kurt Weill ainsi qu'avec la soprano Hélène Guilmette.

Fidèle à son rôle, Gilles Auger a agi trois fois comme chef de l'Orchestre du Conservatoire de musique de Québec.

Récitals et concerts

Le Club musical de Québec maintient sa réputation d'excellence depuis une centaine d'années. La saison 2004-2005 n'a pas fait exception à cette règle d'or. Les pianistes Martha Argerich, Nelson Freire et Lang Lang, le violoniste Sergey Khachatryan accompagné au piano par Vladimir Khachatryan, la soprano Felicity Lott et la mezzo-soprano Angelika Kirchlager en compagnie du pianiste Graham Johnson, l'Orchestre baroque de Venise sous la direction d'Andrea Marcon et avec les pianistes Katia et Marielle Labèque ainsi que l'ensemble Noche Flamenca ont fait honneur à la musique de répertoire... et au flamenco.

Les Violons du Roy ont donné trois concerts, inscrivant à leur programme des œuvres de Mozart, Haydn et Bach. Ils y ont invité, entre autres, le pianiste Benedetto Lupo et La Chapelle de Québec.

À la salle Octave-Crémazie, le Festival d'été de Québec a présenté un récital du pianiste Alexandre Tharaud et les concerts du Consort contemporain de Québec au cours desquels le chanteur Pierre Lapointe était l'invité.

Théâtre

Au Théâtre du Trident, le directeur artistique Gill Champagne a concocté une saison qui invitait l'assistance « à visiter une galerie de tableaux classiques, modernes et contemporains, brossés avec passion ». Ainsi, les vingt-six représentations, en première mondiale, de la nouvelle pièce de Robert Lepage, *Le Projet Andersen*, ont créé l'événement. Cet artiste multidisciplinaire de renommée internationale signait évidemment la conception, la mise en scène et l'interprétation de son cinquième spectacle solo. Chef-d'œuvre tragi-comique de Pierre Corneille, *Le Cid* a été monté par Gervais Gaudreault. Marie Gignac a mis en scène *Six personnages en quête d'auteur* de Luigi Pirandello, qui a révolutionné l'art théâtral avec cette pièce-culte. Complétaient cette belle saison deux pièces d'auteurs québécois s'illustrant tout autant en Europe: *Le Langue-à-langue des chiens de roche* de Daniel Danis et *Impératif présent* de Michel Tremblay, respectivement mis en scène par Gill Champagne et Marie-Ginette Guay.

Par ailleurs, les Lundis Trident ont fourni l'occasion d'assister à quatre mises en lecture: *Ohne de*



Océane



PATRICK NORMAN



SIX PERSONNAGES
EN QUÊTE D'AUTEUR



JIM
CORCORAN



Le Cid



JÉRÔME
MINIÈRE



DANIEL
BOUCHER

SPECTACLES ET AUTRES ACTIVITÉS

Dominique Wittorski, *Ceux qui l'ont connu* de Suzie Bastien, *Roche, papier, couteau...* de Marylin Perreault et *Forêts* de Wajdi Mouawad.

Vingt-deux personnalités de la région ont osé relever le défi en tant que comédiens en février, au cours de la neuvième activité bénéfice annuelle du Trident, intitulée *Première Classe* et mise en scène par Gill Champagne, assisté par Vanessa Cadrin pour l'occasion. Ces comédiens d'un soir ont alors joué des scènes librement inspirées de *Thérèse et Pierrette*, roman de Michel Tremblay, de la pièce *Le Banc* de Marie Laberge ou du film *La Société des poètes disparus*.

La Chambre d'Isabella, un texte et une mise en scène de Jan Lauwers, a été présentée trois fois dans le cadre de la série Théâtres d'Ailleurs du Carrefour international de théâtre de Québec.

Opéra

L'Opéra de Québec a monté deux grandioses productions, qui ont attiré quelque 13 000 amateurs d'art lyrique. À sa deuxième saison en tant que directeur général et artistique, Grégoire Legendre a d'abord choisi *Un ballo in maschera*, appelé également «Un bal masqué». C'était la première fois que cette œuvre charnière de Giuseppe Verdi était présentée à Québec en version originale italienne. Puis, M. Legendre a programmé *Les Contes d'Hoffmann* de Jacques Offenbach dont la direction musicale avait été confiée à Eve Queler et la mise en scène à Alejandro Chacón. Les générales de ces deux opéras ont vu 2 650 élèves enthousiastes du primaire et du secondaire s'initier au bel canto. Le Gala annuel de l'Opéra de Québec a eu lieu en novembre et a fait appel à une quinzaine de solistes invités.

Danse

Pour sa dix-septième saison de danse, le Grand Théâtre a inscrit à sa programmation trois excellentes compagnies. De Madrid, le Talent Danza Ballet Español a proposé *Tango Flamenco* du jeune chorégraphe Antonio Najarro (également codirecteur artistique avec Pascal Gaona), une fusion heureuse du flamenco et de la danse classique espagnole avec le tango, le groupe Jarcamora interprétant sur scène le flamenco et l'Ensamble Nuevo Tango, le tango

contemporain. Le Ballet Eifman de Saint-Pétersbourg a ébloui avec *La Giselle rouge*, une chorégraphie créée en 1997 par Boris Eifman et relatant la vie de la légendaire ballerine russe Olga Spessivtseva, incomparable interprète du rôle principal de *Giselle*. Enfin, O Vertigo a souligné son 20^e anniversaire avec une nouvelle création de la Montréalaise Ginette Laurin, *Passare* –en coproduction avec le Grand Théâtre–, explorant les traces de l'être humain dans l'espace et le temps.

Chanson et variétés

Plus de 90 000 amateurs de chanson et de variétés ont pu applaudir l'un, voire plusieurs, de leurs artistes favoris parmi la cinquantaine qui ont foulé les planches des scènes du Grand Théâtre. Isabelle Boulay qui a chanté *Tout un jour* à cinq reprises, Francis Cabrel trois fois, Michael Bublé, Jethro Tull, Éric Lapointe, Maxim Martin, Annie Brocoli, le Grand Rire (huit galas différents), Noël à Québec (neuf représentations), Bruno Pelletier et son concert de Noël avec l'OSQ, *Les Amours de Patrick*, Richard Clayderman, *Super Balconville* et l'Albany Marine Band de la Géorgie aux États-Unis, à l'occasion du septième Festival international de musiques militaires de Québec, ont séduit le public.

Complice de vos passions, le Grand Théâtre l'a sûrement été en s'investissant davantage encore en tant que producteur de spectacles. Ainsi, à la salle Louis-Fréchette, Richard Desjardins et son phénoménal *Kanasuta*, Les Cowboys Fringants, Rachid Taha, Lhasa de Sela, Jane Birkin et son sublime *Arabesque*, Dumas qui, lui, a chanté dans nos deux salles, Les Trois Accords, Jorane (*The You And The Now*), Daniel Lemire, le Susie Arioli Band avec le guitariste Jordan Officer, Bruce Cockburn, The Musical Box (deux fois *The Lamb Lies Down On Broadway*), Bob Walsh et son concert blues de Noël avec Les Violons du Roy, Champion and His G-Strings –avec le public endiablé dansant sur le plateau! – ainsi que Daniel Boucher ont bien répondu aux attentes des spectateurs.



Le PROJET
ANDERSEN

9



DANIEL LEMIRE



LES CONTES
D'HOFFMANN



ÉRIC LAPOINTE



MICHAEL BUBLÉ



MARA TREMBLAY



LE LANGUE-À-LANGUE
DES CHIENS DE ROCHE



TANGO FLAMENCO



MAXIM
MARTIN

SPECTACLES ET AUTRES ACTIVITÉS

À la salle Octave-Crémazie, notre programmation a été conforme à l'ouverture que nous privilégions. On y a donc présenté Jérôme Minière (*Chez Herri Kopter*) à trois reprises, le divin Cali et son pianiste Julien Lebart, Jim Corcoran, Coral Egan, Yann Perreau, Laurence Jalbert, Taima, Les Zapartistes *en chansons*, Alain Caron, Mara Tremblay, Pépé, Polémil Bazar, Océane, Jean-Marc Chaput, Macaroni tout garni et Strada.

Notons que la prestation de Jamil, avec Gavroche en première partie, au cours du Festival d'été a gagné son auditoire.

Au cours de la saison, les artistes suivants ont également assumé la première partie de certains des spectacles mentionnés ci-dessus: Kodiak, Urbain Desbois, Ginette, Ève Cournoyer, Catherine Major, Vincent Caza et Pauline Croze.

Comédie musicale

Pour une deuxième année consécutive, *Cabaret* de Joe Masteroff (auteur du livret en 1966), John Kander (musique) et Fred Ebb (paroles) – une coprésentation du Grand Théâtre, de Zone 3 et du Théâtre du Rideau Vert – a permis la transformation de la salle Louis-Fréchette en music-hall digne de ce nom durant quatre représentations. François Papineau (fascinant maître de cérémonie), Sylvie Moreau (Sally Bowles), Élisabeth Chouvalidzé (Fräulein Schneider), Stéphane Gagnon (Clifford Bradshaw), le Kit Kat Klub (sept danseurs) et sept musiciens y donnaient beaucoup de mordant à la mise en scène de Denise Filiatrault. Ce fut un spectacle tout à fait à la hauteur des productions de Londres et de Broadway.

Cinéma et ciné-conférences

Les Grands Explorateurs et leurs films remarquables ont fait voyager 40 416 personnes par grand écran interposé. Au cours de

27 séances, ce public captivé a pu découvrir les splendeurs de Tahiti, les exceptionnelles forêts préhistoriques de la Nouvelle-Zélande, les paysages étonnants de la Tunisie, les charmes exotiques des Caraïbes, les effervescentes Prague, Vienne et Budapest, la démesure nostalgique du Chili et le Canada en une quinzaine d'escapes aux antipodes l'une de l'autre.

Deux autres films ont été présentés, en primeur et sur invitation, à la salle Louis-Fréchette: *Nouvelle-France* du réalisateur Jean Beaudin et *Maman Last Call* de François Bouvier.

Événements spéciaux

En septembre, plus de 1 000 personnes ont participé à nos activités gratuites dans le cadre des *Journées de la culture* décrétées par le gouvernement du Québec. Le public a ainsi pu assister à une répétition interactive de l'Orchestre symphonique de Québec sous la direction de Stéphane Laforest. En collaboration avec la Guilde des musiciens de Québec, Marie-Denise Pelletier a exposé les différentes étapes menant à la création d'une chanson. Quant à Gill Champagne, il a abordé divers aspects – élaboration des maquettes, conception des costumes, etc. – reliés à la présentation de la pièce *Le Langue-à-langue des chiens de roche* au Théâtre du Trident. Le Théâtre de Sable a organisé une démonstration sur la fabrication et le fonctionnement de ses marionnettes, qui était suivie d'un atelier de confection de masques de théâtre. Enfin, des écoliers du deuxième cycle du primaire avaient adoré leur visite guidée, brillamment animée par l'homme de théâtre Bertrand Alain, au cours de laquelle ils avaient pu se familiariser, dans les coulisses, avec les différentes techniques de scène.

En prélude au printemps, *La Relâche au Grand Théâtre* a ravi quelques centaines d'enfants à sa troisième édition, les 1^{er} et 2 mars. Le programme des activités comportait une initiation aux musiques du monde gracieuseté de Pierre Langevin, Jean-Philippe Reny et Steve Hamel, des costumes éveillant la curiosité, des maquillages stimulants et du bricolage créatif pour notre public de demain.



BRUCE COCKBURN



MACARONI TOUT GARNI



LES COWBOYS FRINGANTS



LES TROIS ACCORDS



IMPÉRATIF PRÉSENT
Photo: Jean-Marie Villeneuve



BOB WALSH



BRUNO PELLETIER



ST-PIERRE ROUSSEL

SPECTACLES ET AUTRES ACTIVITÉS

Animation

Poursuivant une tradition qui remonte à 1971, le Grand Théâtre a encore produit deux séries d'activités d'animation populaires et gratuites. *Sept Croissants-Musique* ont ainsi enrichi notre programmation maison. L'ensemble à cordes suisse La Volta dirigé par Jürgen Hübscher, le quatuor Haïku, le *nyckel-harpiste* Jean-François Bélanger accompagné par le guitariste Yann Falquet, les trios PhoneTheMental et Psychocaravane, le duo (Steeve) St-Pierre (Martin) Rousset lors d'un vibrant hommage au violoneux Jean Carignan ainsi que les guitaristes Kenneth Saulnier et Marc Vallée ont illuminé le dimanche matin des mélomanes curieux. Une douzaine de mini-récitals – ceux, le même jour de novembre, de la hautboïste Élise Chouinard et de la trompettiste Marianne Bergeron-Boies ayant attiré la meilleure assistance – présentés le mercredi midi par le Grand Théâtre en collaboration avec le Conservatoire de musique de Québec ont confirmé que cette institution demeurait une pépinière de musiciens professionnels.

Fonctions privées

Grâce à leur confort et à leur emplacement en plein cœur de Québec, les salles Louis-Fréchette et Octave-Crémazie se révèlent, l'une comme l'autre et selon leur jauge respective, le lieu idéal pour tenir de nombreuses activités à caractère privé.

En 2004-2005, ce fut le cas du spectacle de Nanette Workman au profit de la Fondation du Québec pour la recherche sur l'implant cochléaire. Parmi les autres activités, mentionnons *Scène de vie* – une soirée avec Ariane Moffatt, Stefie Shock et Marc Déry – pour la Fondation canadienne Rêves d'enfants, la conférence de presse et le gala marquant le 120^e anniversaire de l'Armée du Salut, le spectacle du très regretté Sol au profit de la Fondation de Lauberivière, *Les Amours de Patrick* (avec Patrick Norman, Marie-Thérèse Fortin, Maryse Letarte, Catherine Major, Lynda Thalie et Sylvie Tremblay) lors de la Bourse RIDEAU, le souper de gala Les Homardises au profit de la Fondation Cité Joie (organisme venant en aide aux jeunes handicapés), des réunions d'employés de Desjardins

Sécurité financière, du spectacle pour la Fondation L'Amie avec, entre autres, la chanteuse Sylvie Desgroseillers, la cérémonie annuelle de l'engagement de l'ingénieur, le lancement de la saison et la soirée bénéfique du Théâtre du Trident, une rencontre des employés du ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, la remise de prix à de jeunes élèves dans le cadre d'un concours de dessin, la fête de la reconnaissance de l'organisme Portage, la conférence de presse de Robert Lepage sur *Le Projet Andersen*, une autre de Jérôme Minière sur le mystérieux Herri Kopter, le défilé de mode de Mercenaire Couture, des ateliers de formation dans le cadre de la 1^{re} édition du *Rendez-vous technique des arts de la scène de Québec* ainsi qu'une dizaine de cocktails (organisés par Leucan, la CARRA, etc.).

Arts visuels

Le comité de programmation de la galerie a sélectionné des exposants qui utilisaient des techniques et des matériaux des plus diversifiés. Les photographies de Gail Lawless, les huiles de Jean Barry, les papiers de Micheline Chabot, les dessins et les collages de Pierrette Thériault, les acryliques de Jean-Claude Paré, les huiles et les pastels secs de Francine Gauthier, les œuvres de Louise Labbé ainsi que les huiles et les aquarelles d'Hélène Pronovost ont plongé les spectateurs dans une atmosphère d'avant-spectacle appropriée.

Du 4 au 24 avril, une centaine d'élèves de la région, âgés de huit à quinze ans, ont aussi présenté leurs œuvres à la galerie au cours de l'exposition intitulée *La Musique et ses instruments*.



ISABELLE BOULAY



LA GISELLE ROUGE



HAÏKU

O VERTIGO
Photo: Ginette Laurin



YOAV TALMI

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de la Société du Grand Théâtre de Québec ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activités concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Société reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration, qui doit surveiller la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière, a approuvé les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le vérificateur, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à la vérification des états financiers de la Société du Grand Théâtre de Québec, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, et son rapport expose la nature et l'étendue de cette vérification et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne sa vérification.

La directrice générale,



Francine Grégoire

Le directeur des services administratifs,



Jean-François Fusey, CA

Québec, le 23 novembre 2005

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À l'Assemblée nationale,

J'ai vérifié le bilan de la Société du Grand Théâtre de Québec au 31 août 2005 ainsi que les états des résultats, de l'évolution des soldes de Fonds et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 août 2005, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le Vérificateur général du Québec,



Renaud Lachance, CA

Québec, le 23 novembre 2005

RÉSULTATS

de l'exercice terminé le 31 août 2005

| | 2005 | | | 2004 |
|---|----------------------|---------------------------------|--------------|--------------|
| | Fonds des opérations | Fonds de développement culturel | Total | Total |
| PRODUITS | | | | |
| Subventions du gouvernement du Québec (note 3) | 4 523 217 \$ | – \$ | 4 523 217 \$ | 4 339 026 \$ |
| Production et présentation de spectacles (note 4) | 1 014 883 | 361 | 1 015 244 | 1 460 151 |
| Billetterie | 1 841 815 | – | 1 841 815 | 1 881 735 |
| Location de salles | 836 084 | – | 836 084 | 1 082 694 |
| Services scéniques | 941 197 | – | 941 197 | 1 219 454 |
| Services à la clientèle | 119 739 | – | 119 739 | 141 829 |
| Stationnements | 110 483 | – | 110 483 | 123 619 |
| Intérêts | 80 672 | – | 80 672 | 103 039 |
| Autres | 66 244 | – | 66 244 | 87 778 |
| | 9 534 334 | 361 | 9 534 695 | 10 439 325 |
| CHARGES (note 5) | | | | |
| Production et présentation de spectacles (note 4) | 1 122 269 | 17 762 | 1 140 031 | 1 532 449 |
| Exploitation des guichets | 1 531 325 | – | 1 531 325 | 1 694 338 |
| Exploitation des salles | 352 029 | 760 | 352 789 | 397 313 |
| Services scéniques | 1 249 629 | – | 1 249 629 | 1 650 141 |
| Marketing | 559 207 | – | 559 207 | 587 791 |
| Services administratifs | 699 635 | – | 699 635 | 843 575 |
| Entretien et gardiennage | 1 453 928 | 274 | 1 454 202 | 1 123 547 |
| Électricité | 400 088 | – | 400 088 | 393 981 |
| Taxes municipales et scolaires | 465 362 | – | 465 362 | 487 781 |
| Frais financiers | 545 580 | – | 545 580 | 594 899 |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 1 130 134 | – | 1 130 134 | 1 112 683 |
| | 9 509 186 | 18 796 | 9 527 982 | 10 418 498 |
| EXCÉDENT (INSUFFISANCE) | | | | |
| DES PRODUITS SUR LES CHARGES | 25 148 \$ | (18 435) \$ | 6 713 \$ | 20 827 \$ |

ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS

de l'exercice terminé le 31 août 2005

| | 2005 | | | 2004 |
|--|----------------------|---------------------------------|--------------|--------------|
| | Fonds des opérations | Fonds de développement culturel | Total | Total |
| SOLDE AU DÉBUT | 100 000 \$ | 1 033 156 \$ | 1 133 156 \$ | 1 112 329 \$ |
| Excédent (insuffisance) des produits sur les charges | 25 148 | (18 435) | 6 713 | 20 827 |
| SOLDE À LA FIN | 125 148 \$ | 1 014 721 \$ | 1 139 869 \$ | 1 133 156 \$ |

BILAN

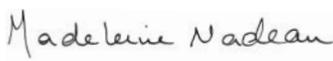
au 31 août 2005

| | 2005 | | | 2004 |
|---|----------------------|---------------------------------|----------------------|----------------------|
| | Fonds des opérations | Fonds de développement culturel | Total | Total |
| ACTIF | | | | |
| À court terme | | | | |
| Encaisse | 1 458 004 \$ | – \$ | 1 458 004 \$ | 1 791 982 \$ |
| Dépôts à terme (note 6) | 1 345 136 | – | 1 345 136 | 1 726 722 |
| Débiteurs | 626 256 | – | 626 256 | 894 795 |
| Créances interfonds, sans intérêt ni modalités de remboursement | – | 1 014 721 | – | – |
| Subventions à recevoir du gouvernement du Québec (note 7) | 2 923 208 | – | 2 923 208 | 2 213 022 |
| Fournitures | 79 074 | – | 79 074 | 74 913 |
| Frais payés d'avance | 240 885 | – | 240 885 | 162 073 |
| | 6 672 563 | 1 014 721 | 6 672 563 | 6 863 507 |
| Encaisse réservée pour le maintien des actifs | 90 299 | – | 90 299 | 77 205 |
| Subventions à recevoir du gouvernement du Québec (note 7) | 7 656 555 | – | 7 656 555 | 7 963 763 |
| Immobilisations corporelles (note 8) | 22 492 215 | – | 22 492 215 | 22 947 232 |
| Frais reportés | 44 157 | – | 44 157 | 31 957 |
| | 36 955 789 \$ | 1 014 721 \$ | 36 955 789 \$ | 37 883 664 \$ |
| PASSIF | | | | |
| À court terme | | | | |
| Emprunts bancaires (note 9) | 908 006 \$ | – \$ | 908 006 \$ | 1 820 000 \$ |
| Dépôts – ventes de billets | 1 247 769 | – | 1 247 769 | 890 047 |
| Fournisseurs et frais courus | 1 568 936 | – | 1 568 936 | 2 440 648 |
| Créances interfonds, sans intérêt ni modalités de remboursement | 1 014 721 | – | – | – |
| Intérêts courus | 227 645 | – | 227 645 | 255 090 |
| Subventions reportées du gouvernement du Québec (note 10) | 165 511 | – | 165 511 | 162 073 |
| Revenus perçus d'avance | 109 187 | – | 109 187 | 118 548 |
| Versements sur la dette à long terme (note 11) | 2 675 908 | – | 2 675 908 | 1 910 007 |
| | 7 917 683 | – | 6 902 962 | 7 596 413 |
| Subventions reportées du gouvernement du Québec (note 10) | 18 042 031 | – | 18 042 031 | 18 357 608 |
| Dette à long terme (note 11) | 6 249 357 | – | 6 249 357 | 6 174 917 |
| | 32 209 071 | – | 31 194 350 | 32 128 938 |
| AVOIR | | | | |
| Apport du gouvernement du Québec (note 12) | 4 621 570 | – | 4 621 570 | 4 621 570 |
| Solde de Fonds | 125 148 | 1 014 721 | 1 139 869 | 1 133 156 |
| | 4 746 718 | 1 014 721 | 5 761 439 | 5 754 726 |
| | 36 955 789 \$ | 1 014 721 \$ | 36 955 789 \$ | 37 883 664 \$ |

Engagements (note 13)
Éventualités (note 14)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION


ADÉLARD GUILLETTE


MADELEINE NADEAU

FLUX DE TRÉSORERIE

de l'exercice terminé le 31 août 2005

| | 2005 | | | 2004 |
|--|----------------------|---------------------------------|--------------|--------------|
| | Fonds des opérations | Fonds de développement culturel | Total | Total |
| ACTIVITÉS D'EXPLOITATION | | | | |
| Excédent (insuffisance) des produits sur les charges | 25 148 \$ | (18 435) \$ | 6 713 \$ | 20 827 \$ |
| Ajustements pour: | | | | |
| Amortissement des subventions reportées | (1 813 184) | – | (1 813 184) | (1 452 884) |
| Amortissement des immobilisations | 1 130 134 | – | 1 130 134 | 1 112 683 |
| Amortissement des frais reportés | 7 380 | – | 7 380 | 8 805 |
| | (650 522) | (18 435) | (668 957) | (310 569) |
| Variations des éléments liés à l'exploitation: | | | | |
| Débiteurs | 268 539 | – | 268 539 | (460 975) |
| Fournitures | (4 161) | – | (4 161) | 8 382 |
| Frais payés d'avance | (78 812) | – | (78 812) | 34 153 |
| Subventions à recevoir | (402 978) | – | (402 978) | (14 937) |
| Frais reportés | (19 580) | – | (19 580) | (15 780) |
| Dépôts – ventes de billets | 357 722 | – | 357 722 | 201 766 |
| Fournisseurs et frais courus | (882 750) | – | (882 750) | 1 247 157 |
| Intérêts courus | (27 445) | – | (27 445) | (2 049) |
| Subventions reportées | 1 501 045 | – | 1 501 045 | 724 321 |
| Revenus perçus d'avance | (9 361) | – | (9 361) | 14 209 |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation | 51 697 | (18 435) | 33 262 | 1 425 678 |
| ACTIVITÉS DE FINANCEMENT | | | | |
| Emprunts bancaires | (911 994) | – | (911 994) | 724 000 |
| Dette à long terme | 2 750 346 | – | 2 750 346 | 2 329 833 |
| Remboursement de la dette à long terme | (1 910 005) | – | (1 910 005) | (2 886 764) |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement | (71 653) | – | (71 653) | 167 069 |
| ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT | | | | |
| Encaisse réservée pour le maintien des actifs | (13 094) | – | (13 094) | (50 319) |
| Acquisitions d'immobilisations | (664 079) | – | (664 079) | (361 870) |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement | (677 173) | – | (677 173) | (412 189) |
| VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE | (697 129) | (18 435) | (715 564) | 1 180 558 |
| TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT | 3 518 704 | – | 3 518 704 | 2 338 146 |
| VIREMENT INTERFONDS | (18 435) | 18 435 | – | – |
| TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN (note 15) | 2 803 140 \$ | – \$ | 2 803 140 \$ | 3 518 704 \$ |

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 août 2005

1. CONSTITUTION ET FONCTIONS

La Société du Grand Théâtre de Québec, personne morale au sens du Code civil, instituée en vertu de la *Loi sur la Société du Grand Théâtre de Québec* (L.R.Q., chapitre S-14.01), a pour objets d'exploiter une entreprise de diffusion des arts de la scène et d'administrer le Grand Théâtre de Québec ou tout autre établissement dont le gouvernement lui confie la gestion.

Ces activités ont particulièrement pour but de procurer un lieu de résidence aux organismes artistiques majeurs, de favoriser l'accessibilité aux diverses formes d'art de la scène et de promouvoir la vie artistique et culturelle au Québec.

En vertu de l'article 32 de sa loi constitutive, la Société finance ses activités par les sommes qu'elle reçoit et les crédits accordés annuellement à cette fin par le Parlement. Le surplus, s'il en est, est conservé par la Société à moins que le gouvernement n'en décide autrement.

En vertu de l'article 984 de la *Loi sur les impôts du Québec* et de l'article 149 de la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada*, la Société n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers de la Société ont été préparés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Ces états comprennent des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations.

Comptabilité par fonds

Le Fonds des opérations présente les opérations courantes de la Société.

Le Fonds de développement culturel a pour but de soutenir les projets et les activités qui contribuent à alimenter la vie culturelle d'activités artistiques diversifiées, à sensibiliser et développer de nouveaux publics ainsi qu'à favoriser l'accès de la population aux créations d'artistes d'ici et d'ailleurs. Il est constitué, à l'exception des intérêts qu'il produit, de virements du Fonds des opérations, de dons, de commandites ou de toutes autres contributions extérieures. À cela s'ajoute le produit de la vente de billets associée à la présentation des productions issues de ce Fonds.

Constatation des produits

La Société applique la méthode du report pour comptabiliser les produits. Les produits affectés sont constatés dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les produits non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les subventions à recevoir relatives aux immobilisations et à leur maintien sont inscrites dans l'exercice au cours duquel la Société réalise les travaux ou a obtenu le financement donnant droit à ces subventions.

Immobilisations corporelles

Le terrain et la bâtisse, acquis du gouvernement du Québec pour une valeur symbolique, sont comptabilisés selon l'évaluation municipale à la date d'acquisition. Les autres acquisitions sont comptabilisées au coût. Le coût comprend le matériel, la main-d'œuvre directe, les honoraires professionnels et les autres frais directs. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative, soit :

| | |
|---|--------|
| Bâtisse | 40 ans |
| Ajouts et réparations majeures à la bâtisse | 15 ans |
| Équipement technique de scène | 10 ans |
| Ameublement et équipement de bureau | 5 ans |
| Équipement informatique | 3 ans |

Frais reportés

L'escompte et les frais d'émission de la dette à long terme sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de la dette à laquelle ces frais se rapportent.

Dépenses de production et présentation de spectacles

Les dépenses de production et de présentation de spectacles présentent uniquement les coûts directs imputables aux productions. Les frais indirects relatifs aux productions sont présentés dans d'autres postes de dépenses.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Société consiste à présenter dans la trésorerie et équivalents de trésorerie l'encaisse et des placements temporaires, très liquides, facilement convertibles en un montant connu d'espèces dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

Régime de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée au régime interentreprises à prestations déterminées gouvernemental compte tenu que la Société ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

3. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

| | 2005 | 2004 |
|--|--------------------|--------------------|
| Ministère de la Culture et des Communications – Frais de fonctionnement* | 2 334 062\$ | 2 491 485\$ |
| Intérêts sur la dette à long terme | 538 044 | 585 982 |
| Amortissement des subventions reportées du gouvernement du Québec** | 1 651 111 | 1 261 559 |
| | 4 523 217\$ | 4 339 026\$ |

* La subvention de fonctionnement tient compte des taxes foncières de 217 049\$ (2004: 232 684\$) assumées par la Société. De plus, la subvention tient compte de l'obligation de la Société de loger gratuitement le Conservatoire de musique de Québec, selon les conditions rattachées au transfert de propriété du terrain et de la bâtisse. La valeur comptable de cette obligation s'élève à 490 210\$ (2004: 461 255\$) et se compose de la part attribuable au Conservatoire de musique de Québec pour les frais de fonctionnement et les taxes foncières.

** En plus d'inclure une somme pour l'amortissement des immobilisations corporelles, ce montant inclut une somme pour l'amortissement des frais reportés ainsi qu'une somme ayant servi à financer des charges de nature courante relatives au maintien des immobilisations. Le total se répartit comme suit :

| | 2005 | 2004 |
|-----------------------------|--------------------|--------------------|
| Immobilisations corporelles | 1 130 134\$ | 1 112 683\$ |
| Frais reportés | 7 380 | 8 805 |
| Entretien et réparations | 513 597 | 112 327 |
| Services scéniques | – | 27 744 |
| | 1 651 111\$ | 1 261 559\$ |

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 août 2005

4. PRODUCTION ET PRÉSENTATION DE SPECTACLES

La Société effectue avec certains fournisseurs des échanges de biens et de services. Ces opérations non monétaires sont inscrites aux résultats de la Société à la juste valeur des biens et services échangés, augmentant ainsi les produits et les charges relatifs à la production et à la présentation de spectacles du Fonds des opérations pour un montant de 141 954\$ (2004: 201 989\$).

5. CHARGES PRÉSENTÉES PAR CATÉGORIE

| | 2005 | | | 2004 |
|--|----------------------|---------------------------------|--------------------|---------------------|
| | Fonds des opérations | Fonds de développement culturel | Total | Total |
| Traitements et avantages sociaux | 3 468 227\$ | 9 920\$ | 3 478 147\$ | 3 976 213\$ |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 1 130 134 | – | 1 130 134 | 1 112 683 |
| Entretien et réparations de la bâtisse | 899 056 | – | 899 056 | 563 570 |
| Frais de vente de la billetterie | 827 683 | – | 827 683 | 939 233 |
| Frais artistiques | 596 143 | 6 463 | 602 606 | 794 363 |
| Frais financiers | 545 580 | – | 545 580 | 594 899 |
| Assurances, taxes municipales et scolaires | 500 388 | – | 500 388 | 563 562 |
| Publicité | 497 790 | 2 413 | 500 203 | 632 951 |
| Électricité | 400 088 | – | 400 088 | 393 981 |
| Gardiennage | 242 643 | – | 242 643 | 250 713 |
| Achats, entretien et réparations d'équipements | 180 664 | – | 180 664 | 291 798 |
| Transport et communications | 89 475 | – | 89 475 | 123 613 |
| Fournitures | 65 213 | – | 65 213 | 83 944 |
| Honoraires professionnels | 34 849 | – | 34 849 | 70 546 |
| Location d'équipements | 31 253 | – | 31 253 | 26 429 |
| | 9 509 186\$ | 18 796\$ | 9 527 982\$ | 10 418 498\$ |

6. DÉPÔTS À TERME

Les dépôts à terme portent intérêt à un taux variant de 1,00% à 2,40% (2004: 1,90% à 2,43%).

7. SUBVENTIONS À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Les subventions à recevoir du gouvernement du Québec présentées à court terme correspondent aux intérêts courus sur la dette à long terme, aux intérêts payés et non remboursés sur les emprunts bancaires et aux remboursements de capital sur la dette à long terme à effectuer au cours du prochain exercice.

Quant à celles présentées à long terme, elles représentent le total des engagements du gouvernement du Québec relatifs aux immobilisations et à leur maintien, diminué des remboursements de capital sur la dette à long terme à faire au cours du prochain exercice. Ces subventions sont encaissables en fonction des versements sur la dette à long terme y afférant.

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

| | 2005 | | | 2004 |
|---|--------------------------|----------------------|---------------------|---------------------|
| | Coût ou valeur attribuée | Amortissement cumulé | Net | Net |
| Terrain | 4 621 570\$ | –\$ | 4 621 570\$ | 4 621 570\$ |
| Bâtisse | 23 901 091 | 9 112 292 | 14 788 799 | 15 386 327 |
| Ajouts et réparations majeures à la bâtisse | 5 094 041 | 3 347 931 | 1 746 110 | 1 654 983 |
| Équipement technique de scène | 5 422 471 | 4 163 813 | 1 258 658 | 1 214 859 |
| Ameublement et équipement de bureau | 314 013 | 271 476 | 42 537 | 56 322 |
| Équipement informatique | 229 198 | 194 657 | 34 541 | 13 171 |
| | 39 582 384\$ | 17 090 169\$ | 22 492 215\$ | 22 947 232\$ |

Le coût des ajouts et réparations majeures à la bâtisse inclut un montant de 245 106\$ (2004: 72 327\$) dont l'amortissement débutera à l'achèvement des travaux.

9. EMPRUNTS BANCAIRES

La Société détient, auprès d'une institution financière, une marge de crédit pour son fonctionnement renouvelable annuellement au 30 novembre. Les sommes empruntées sont autorisées par le gouvernement du Québec jusqu'à concurrence de 800 000\$ et portent intérêt au taux préférentiel. Au 31 août 2005, cette marge de crédit n'était pas utilisée par la Société.

Le gouvernement du Québec a autorisé la Société à contracter les emprunts suivants relatifs au maintien des immobilisations:

| | 2005 | 2004 |
|--|------------------|--------------------|
| Marge de crédit remboursable à demande, autorisée par décret pour un montant maximum de 857 200\$ portant intérêt au taux préférentiel, échéant le 30 novembre 2005. | 534 000\$ | 486 000\$ |
| Marge de crédit remboursable à demande, autorisée par décret pour un montant maximum de 841 300\$ portant intérêt au taux préférentiel, échéant le 30 novembre 2005. | 290 000 | – |
| Marge de crédit remboursable à demande, autorisée par décret pour un montant maximum de 840 700\$ portant intérêt au taux préférentiel, échéant le 30 novembre 2005. | 84 006 | – |
| Marge de crédit remboursable à demande, autorisée par décret pour un montant maximum de 777 100\$ portant intérêt au taux préférentiel. | – | 680 000 |
| Marge de crédit remboursable à demande, autorisée par décret pour un montant maximum de 870 500\$ portant intérêt au taux préférentiel. | – | 654 000 |
| | 908 006\$ | 1 820 000\$ |

Le montant maximum autorisé par le gouvernement du Québec pour les emprunts bancaires relatif au maintien des actifs s'élève à 2 539 200\$ (2004: 3 346 100\$).

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 août 2005

10. SUBVENTIONS REPORTÉES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Les subventions reportées ont trait aux immobilisations et à leur maintien, aux frais reportés, aux impôts fonciers et autres charges des exercices futurs. Les variations survenues dans le solde sont les suivantes :

| | 2005 | 2004 |
|--|--------------|--------------|
| Solde au début | 18 519 681\$ | 19 248 244\$ |
| Subventions constatées à titre de produits de l'exercice | (1 271 734) | (1 291 707) |
| | 17 247 947 | 17 956 537 |
| Subventions reçues au cours de l'exercice destinées à couvrir les charges des exercices futurs | 959 595 | 563 144 |
| | 18 207 542 | 18 519 681 |
| Subventions destinées à couvrir les charges du prochain exercice | (165 511) | (162 073) |
| Solde à la fin | 18 042 031\$ | 18 357 608\$ |

11. DETTE À LONG TERME

| | Taux effectif | 2005 | 2004 |
|--|---------------|-------------|-------------|
| Emprunts auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec, garantis par le gouvernement du Québec | | | |
| • Taux fixe de 5,673 %, remboursable par versements annuels de 173 708 \$ jusqu'au 11 avril 2005 et par un versement de 1 910 792 \$ le 11 avril 2006 | 5,80 % | 1 910 792\$ | 2 084 500\$ |
| • Taux fixe de 6,0364 %, remboursable par versements annuels de 182 369 \$ jusqu'au 1 ^{er} décembre 2009 et par un versement de 1 276 580 \$ le 1 ^{er} décembre 2010 | 6,08 % | 2 188 423 | 2 370 792 |
| • Taux fixe de 4,311 %, remboursable par versements annuels de 42 293 \$ jusqu'au 1 ^{er} octobre 2008 | 4,49 % | 169 171 | 211 463 |
| • Taux fixe de 5,343 %, remboursable par versements annuels de 211 837 \$ jusqu'au 1 ^{er} octobre 2013 | 5,50 % | 1 906 532 | 2 118 369 |
| • Taux fixe de 4,106 %, remboursable par versements annuels de 217 892 \$ jusqu'au 10 mai 2010 | 4,31 % | 1 089 460 | - |
| • Taux fixe de 4,90 %, remboursable par versements annuels de 110 726 \$ jusqu'au 16 juillet 2020 | 5,03 % | 1 660 887 | - |
| • Taux fixe de 9,50 %, remboursable par versements annuels de 216 633 \$ jusqu'au 1 ^{er} avril 2004 et par un versement de 1 299 800 \$ | 9,54 % | - | 1 299 800 |
| | | 8 925 265 | 8 084 924 |
| Versements échéant en deçà d'un an | | 2 675 908 | 1 910 007 |
| | | 6 249 357\$ | 6 174 917\$ |

Les montants des versements en capital à effectuer sur la dette à long terme au cours des cinq prochains exercices se détaillent comme suit :

| | |
|------|-------------|
| 2006 | 2 675 908\$ |
| 2007 | 765 116 |
| 2008 | 765 116 |
| 2009 | 765 116 |
| 2010 | 722 823 |

12. APPORT DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Le montant d'apport du gouvernement du Québec correspond à l'évaluation municipale du terrain à la date d'acquisition.

13. ENGAGEMENTS

La Société a des engagements envers des fournisseurs de services pour l'entretien et la réparation de la bâtisse ainsi que des équipements. Les paiements minimums futurs concernant ces engagements s'établissent comme suit :

| | |
|------|-----------|
| 2006 | 558 916\$ |
| 2007 | 425 207 |
| 2008 | 197 817 |

14. ÉVENTUALITÉS

Une poursuite relativement à la faillite d'un producteur de spectacles a été intentée contre la Société. De l'avis de la direction, le dénouement de ce litige est indéterminable.

15. FLUX DE TRÉSORERIE

La trésorerie et équivalents de trésorerie figurant dans l'état des flux de trésorerie comprennent les montants suivants comptabilisés dans le bilan :

| | 2005 | 2004 |
|----------------|-------------|-------------|
| Encaisse | 1 458 004\$ | 1 791 982\$ |
| Dépôts à terme | 1 345 136 | 1 726 722 |
| | 2 803 140\$ | 3 518 704\$ |

Les intérêts payés par la Société au cours de l'exercice s'élevèrent à 565 489 \$ (2004 : 588 032 \$).

Au cours de l'exercice, des immobilisations ont été acquises à un coût total de 675 118 \$ (2004 : 413 870 \$), dont un montant de 144 375 \$ (2004 : 133 336 \$) est inclus dans les comptes fournisseurs au 31 août 2005. Des décaissements totalisant 664 079 \$ (2004 : 361 870 \$) ont été effectués pour l'achat des immobilisations.

16. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régimes de retraite

La Société cotise aux trois régimes de retraite auxquels participent certains membres de son personnel. Deux de ces régimes sont à cotisations déterminées donnant droit à des prestations de retraite, de cessation de service et de décès, alors que l'autre est un régime interentreprises à prestations déterminées soit le Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) du gouvernement du Québec. Ce régime comporte des garanties à la retraite et au décès.

Les cotisations de la Société, imputées aux résultats de l'exercice, s'élevèrent à 178 587 \$ (2004 : 176 985 \$). Les obligations de la Société envers ces régimes se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

Provision pour les congés de maladie et les vacances

| | 2005 | | | 2004 |
|--|-------------------|-----------|-----------|-----------|
| | Congés de maladie | Vacances | Total | Total |
| Solde au début | 28 584\$ | 175 066\$ | 203 650\$ | 166 553\$ |
| Charge de l'exercice | 39 339 | 229 295 | 268 634 | 301 998 |
| Prestations versées au cours de l'exercice | (39 692) | (262 371) | (302 063) | (264 901) |
| Solde à la fin | 28 231\$ | 141 990\$ | 170 221\$ | 203 650\$ |

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 août 2005

17. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Subventions à recevoir du gouvernement du Québec

La juste valeur de la subvention à recevoir de 10 579 763 \$ ne peut être évaluée compte tenu de l'absence de marché pour ce type d'instrument financier.

Dettes à long terme

Compte tenu de l'actualisation des flux de trésorerie au cours du marché pour les titres de nature semblable quant à l'échéance et au taux d'intérêt, la juste valeur de la dette à long terme s'établit à :

| | 2005 | 2004 |
|------------------|--------------|--------------|
| Valeur comptable | 8 925 265 \$ | 8 084 924 \$ |
| Juste valeur | 9 545 538 | 8 656 377 |

Autres instruments financiers

Les valeurs comptables des actifs et des passifs à court terme ainsi que de l'encaisse réservée pour le maintien des actifs représentent une estimation raisonnable de leur juste valeur.

18. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers qui sont comptabilisées à la valeur d'échange, la Société est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. La Société n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

19. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2004 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2005.

IMMOBILISATIONS

Au cours de l'exercice 2004-2005, le gouvernement du Québec a octroyé une somme de 0,8 million\$ au Grand Théâtre par l'entremise du plan de maintien des actifs de la Société. Ces fonds, dont une partie a été dépensée cette année, sont affectés aux immobilisations ainsi qu'à l'entretien et à la réparation de l'immeuble et à l'acquisition d'équipements scéniques.

Ces investissements importants ont permis à la Société de réaliser divers travaux et de remplacer certains équipements scéniques, afin de demeurer à la fine pointe des progrès technologiques.

Tout d'abord, les loges de la salle Louis-Fréchette au premier étage ont été entièrement rénovées de façon à mieux répondre aux besoins des nombreux artistes et artisans qui fréquentent notre établissement.

Le plancher de la scène de la salle Louis-Fréchette a dû être refait en grande partie afin de mieux résister à l'usage parfois intensif auquel il est soumis. Plusieurs éléments intégrés au plancher, comme les trappes et l'ascenseur de scène, ont dû être modifiés et renforcés en conséquence.

Nous avons remplacé toutes les frises de la salle Louis-Fréchette en raison de leur usure. Les nouvelles frises ont d'ailleurs été confectionnées dans les ateliers de couture du Grand Théâtre. Nous avons également poursuivi le remplacement progressif des roulements à billes des poulies supportant les porteuses.

L'interface de contrôle de la conque d'orchestre a été remplacée par un appareil plus récent et plus compact. Nous avons acquis un nouveau piano droit, répondant ainsi à l'exigence tout à fait légitime qu'ont les artistes, y compris les musiciens de l'OSQ, de vouloir répéter dans les loges. Nous avons également acheté un nouvel écran de cinéma pour la salle Louis-Fréchette, ce qui améliore la qualité de l'image lors des projections en 35 mm. Un nouveau projecteur vidéo d'une puissance de 10 000 lumens sert désormais durant les ciné-conférences des Grands Explorateurs et durant certains opéras et certains spectacles de variétés.

À la salle Octave-Crémazie, nous nous sommes procuré un cyclorama blanc et un tulle noir, des éléments de l'habillage de scène permettant la réalisation de ciels et de fonds de scène, plus particulièrement lors des pièces du Trident.

Nous avons acheté de nouveaux projecteurs d'éclairage motorisés, mieux adaptés à la salle Octave-Crémazie et aux besoins du Théâtre du Trident. Ces projecteurs peuvent également être utilisés à la salle Louis-Fréchette, tant pour les opéras que pour les variétés. D'autre part, nous nous sommes procuré pour cette même salle deux projecteurs à effet de grande puissance qui servent autant à l'Opéra ou à l'OSQ qu'en variétés.

Nous avons acquis un pupitre d'éclairage convenant parfaitement aux spectacles de variétés dans les deux salles. Nous avons aussi remis à neuf, à peu de frais, tous nos vieux projecteurs de type fresnel, étant donné qu'aucun autre appareil sur le marché ne les égale en qualité.

Nous avons acheté de nouveaux micros sans fil afin de mieux répondre aux exigences, de plus en plus grandes, des artistes à cet égard. Nous avons également procédé à l'acquisition de quelques microphones standard et au remplacement d'une partie du système de télécommunication des techniciens.

À l'occasion des travaux de rénovation de la salle de répétition du troisième étage, nous en avons amélioré l'acoustique, ce qui s'entend déjà lors des répétitions de l'OSQ, entre autres.

À l'intérieur comme à l'extérieur du Grand Théâtre et du Conservatoire de musique, un certain nombre de travaux annuels de rénovation, de peinture et de rafraîchissement ont été réalisés.

À la cour intérieure du Conservatoire, de nouveaux escaliers ont été construits. Plusieurs studios de cet établissement ont été rafraîchis.

Enfin, on a effectué une étude sur le remplacement éventuel du système de climatisation central. Un plan d'action a également été élaboré en matière d'économie d'énergie.

EFFECTIF ET PERSONNEL RÉGULIER

L'effectif régulier autorisé de la Société compte 37 postes au 31 août 2005. La Société embauche aussi, sur une base occasionnelle, plus de 150 employés, principalement des préposé(e)s à l'accueil, des techniciens de scène et des caissières-téléphonistes.

EFFECTIF RÉGULIER

| Centre de responsabilité | Effectif |
|-------------------------------|-----------|
| Direction générale | |
| Direction générale | 2 |
| Services scéniques | 10 |
| Administration | 5 |
| Immeuble | 5 |
| Sous-total | 22 |
| Direction du marketing | |
| Communications | 5 |
| Accueil | 1 |
| Billetterie | 9 |
| Sous-total | 15 |
| Total | 37 |

PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

La Société du Grand Théâtre de Québec poursuit ses efforts de sensibilisation et de formation auprès des membres de son personnel, plus particulièrement auprès des personnes appelées à gérer des dossiers comportant des renseignements personnels. Une mise à jour constante de la procédure de traitement des demandes de renseignements personnels est effectuée afin d'assurer l'accessibilité et la transmission rapide de l'information demandée.

PERSONNEL RÉGULIER AU 31 AOÛT 2005

DIRECTION GÉNÉRALE

Francine Grégoire
Directrice générale

Céline Couture
Adjointe administrative

SERVICES SCÉNIQUES

Michel Desbiens
Chef de service

Jean Crépeau
Technicien aux services scéniques

Anne-Marie Perreault
Secrétaire

Jean Pelletier
Chef machiniste
Salle Louis-Fréchette

Robert Charbonneau
Chef sonorisateur
Salle Louis-Fréchette

Serge Gingras
Chef éclairagiste
Salle Louis-Fréchette

Claude Taillon
Chef projectionniste
Salle Louis-Fréchette

Jean Bussièrès
Chef machiniste
Salle Octave-Crémazie

Robert Caux
Chef sonorisateur
Salle Octave-Crémazie

Denis Guérette
Chef éclairagiste
Salle Octave-Crémazie

ADMINISTRATION

Jean-François Fusey
Directeur de l'administration

Hélène Lévesque
Technicienne en administration

Jean-Guy Morin
Technicien en administration

Chantal Audet
Secrétaire-réceptionniste

Christine St Louis
Secrétaire

IMMEUBLE

Albani Boudreau
Chef de service

Stéphane Blouin
Électricien

Denis Delaunais
Ouvrier certifié en entretien

Gaétan Roy
Frigoriste électricien A2

Jacques Perron
Journalier

DIRECTION DU MARKETING

Ann Mundy
Directrice du marketing

Lyse McKinnon
Chef du service à la clientèle et des ventes

Michel Côté
Responsable de la programmation

Annick Courcy
Relationniste

Geneviève Bergeron
Chargée de projets

Constance Jalbert
Secrétaire

BILLETTERIE

Jean Lemieux
Chef de service

Michèle Bilodeau
Adjointe

Élise Lapointe
Technicienne en administration

Francine Pouliot
Chef caissière

Johanne Yelle
Caissière

Suzanne Huot
Caissière

Valérie Hallé
Caissière

Alexandre Boudreault
Caissier

Célyne Painchaud
Secrétaire

COMMANDITAIRES

La Société du Grand Théâtre de Québec tient à remercier particulièrement tous ses commanditaires et collaborateurs qui, par leur contribution financière ou par des services, ont aidé la Société à produire et à présenter des spectacles en 2004-2005.

PARTENAIRES FINANCIERS

Alex Coulombe ltée (Pepsi)
Charton-Hobbs
Le Groupe Perrier du Canada
Le Groupe Restos Plaisirs
Unibroue

FOURNISSEURS DE SERVICES

Auberge L'Autre Jardin
Cafétérias de la Capitale
CITF-FM
CKRL-MF
Éditions à quatre mains
Floralies Jouvence
Hôtel Château Laurier
Hôtel Lœws Le Concorde
Le Journal de Québec
Le Soleil
Musique Richard Gendreau
Productions Sadéfil
Rythme FM 91,9
Société Radio-Canada
Télé-4
Voir Québec

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC

Conformément au règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics, le conseil d'administration du Grand Théâtre de Québec a adopté, le 20 septembre 1999, son propre code d'éthique et de déontologie. Aucun manquement à ce code n'a été constaté au cours du dernier exercice financier. En vertu de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif*, ce code doit être publié dans le rapport annuel.

OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Le Code de déontologie de la Société du Grand Théâtre de Québec a pour objectif de préserver l'intégrité et l'impartialité des administrateurs et de favoriser la transparence au sein de la Société.

Le Code de déontologie s'applique aux administrateurs définis comme étant les membres du conseil d'administration et la directrice générale de la Société.

PRINCIPES D'ÉTHIQUE ET RÈGLES GÉNÉRALES DE DÉONTOLOGIE

L'administrateur contribue, dans le cadre de son mandat, à la réalisation de la mission de la Société et à la bonne administration de ses biens. Sa contribution doit être faite dans le respect du droit, avec honnêteté, loyauté, prudence, diligence, efficacité, assiduité et équité.

L'administrateur est tenu, dans l'exercice de ses fonctions, de respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie établis par les lois et les règlements ainsi que par le présent code. En cas de divergence, les règles et les principes les plus exigeants s'appliquent.

L'administrateur est tenu à la discrétion sur ce dont il a connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et il est tenu, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information ainsi reçue.

L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions, prendre les décisions indépendamment de toute considération de partisanerie politique. En outre, le président du conseil et la directrice générale doivent faire preuve de réserve dans la manifestation publique de leurs opinions politiques.

L'administrateur doit éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et

les obligations de ses fonctions. Il doit déclarer à la Société tout intérêt direct ou indirect qu'il a dans un organisme, une entreprise ou une association susceptible de le placer dans une situation de conflit d'intérêts, ainsi que les droits qu'il peut faire valoir contre la Société, en indiquant, le cas échéant, leur nature et leur valeur.

La directrice générale ne peut, sous peine de révocation, avoir un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association, mettant en conflit son intérêt personnel et celui de la Société. Toutefois, cette révocation n'a pas lieu si un tel intérêt lui échoit par succession ou donation pourvu qu'elle y renonce ou en dispose avec diligence.

La directrice générale n'a droit, pour l'exercice de ses fonctions, qu'à la seule rémunération reliée à celles-ci. Si elle est désignée par le répondant pour agir à titre de membre du conseil d'administration d'une autre entité, elle doit faire remise au répondant des jetons de présence et des autres honoraires reçus de l'autre entité.

Tout autre administrateur qui a un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association qui met en conflit son intérêt personnel et celui de la Société doit déclarer par écrit cet intérêt au président du conseil et, le cas échéant, s'abstenir de participer à toute délibération ou à toute décision portant sur l'organisme, l'entreprise ou l'association dans lequel il a cet intérêt. Il doit en outre se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question.

Le présent article n'a toutefois pas pour effet d'empêcher un administrateur de se prononcer sur des mesures d'application générale relatives aux conditions de travail au sein de la Société par lesquelles il serait aussi visé.

L'administrateur ne doit pas confondre les biens de la Société avec les siens et ne peut les utiliser à son profit ou au profit de tiers.

L'administrateur ne peut utiliser à son profit ou au profit de tiers l'information obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions.

La directrice générale doit exercer ses fonctions de façon exclusive, sauf si le conseil la nomme ou la désigne aussi à d'autres fonctions. Elle peut, toutefois, avec le consentement du président du conseil, exercer des activités didactiques pour lesquelles elle peut être rémunérée et des activités non rémunérées dans des organismes sans but lucratif.

L'administrateur ne peut accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage (dont les billets de spectacle et les frais de stationnement) et d'une valeur modeste. Tout autre cadeau, marque d'hospitalité ou avantage reçu doit être retourné au donateur ou à l'État.

L'administrateur ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour un tiers.

L'administrateur doit, dans la prise de ses décisions, éviter de se laisser influencer par des offres d'emploi.

Le président du conseil doit s'assurer du respect des principes d'éthique et des règles de déontologie par les administrateurs de la Société.

L'ADMINISTRATEUR AYANT CESSÉ D'EXERCER

L'administrateur qui a cessé d'exercer ses fonctions doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures au service de la Société.

L'administrateur qui a cessé d'exercer ses fonctions ne doit pas divulguer une information confidentielle qu'il a obtenue ni donner à quiconque des conseils fondés sur de l'information non disponible au public concernant la Société, ou un autre organisme ou entreprise avec lequel il avait des rapports directs importants au cours de l'année qui a précédé la fin de son mandat.

Il lui est interdit, dans l'année qui suit la fin de ses fonctions, d'agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle la Société est partie et sur laquelle il détient de l'information non disponible au public. La Société ne peut quant à elle traiter avec cet administrateur dans les circonstances ci-haut indiquées.

MESURES DE PRÉVENTION

L'administrateur doit, dès sa nomination, prendre connaissance des dispositions du Code de déontologie et attester qu'il en a pris connaissance. Il doit en outre déclarer les intérêts directs et indirects qu'il détient dans des entreprises, organismes et associations susceptibles de le placer en situation de conflit d'intérêts. Il doit également signaler toute modification survenant en cours de mandat.

L'administrateur doit indiquer les droits qu'il peut faire valoir contre la Société, leur nature et leur valeur dès qu'ils prennent naissance.

L'administrateur qui a un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association mettant en conflit son intérêt et celui de la Société doit identifier toute situation potentielle ou réelle de conflit d'intérêts et en informer les membres du conseil. Il doit alors s'abstenir de participer à toute décision et délibération portant sur cet organisme, cette entreprise ou cette association et se retirer pour la durée des délibérations et du vote. Cette déclaration est contresignée au procès-verbal de la réunion des membres.



Grand Théâtre
de Québec

Québec 

269, boul. René-Lévesque Est, Québec (Québec) G1R 2B3
www.grandtheatre.qc.ca